

# GOUVERNANCE

AG FINANCIÈRE DÉMATÉRIALISÉE (DU 12 AU 14 DÉCEMBRE 2023)  
PROCÈS VERBAL (2022/2023)

PAGE 1/4

## Présents :

- **Gilles Rouffignat** Président du District de football de la Charente,
- **Jean-François Selle** Secrétaire général du District de football de la Charente,
- **David Ferrand** Trésorier général du District de football de la Charente,
- **Philippe Michelet** Président de la commission « Surveillance des opérations électorales ».

**Clubs présents ayant émargé (108) :** U.S. D'ABZAC - SPORTING CLUB AGRIS - A.S. AIGRE - ENT.S. ELAN CHARENTAIS - U.S. ANAIS - J.S. BASSEAU ANGOULEME - C.S. LEROY ANGOULEME - U.S. ST MARTIN ANGOULEME - GROUPE SPORTIF FRANCO-PORTUGAIS DE GOND PONTouvre - A. S. C. MAYOTTE ANGOULEME - A. S. BEL AIR - FUTSAL ANGOULEME - JEUNESSE ASSOCIATION BEL-AIR - ÉTOILE SPORTIVE ARS - F.C. AUBETERRE - F.C. ST HILAIRE - ALLIANCE FOOT 3B BARBEZIEUX BAINES BARRET - ENT. BERNEUIL SALLES BARBEZIEUX - A.S. VILLEBOIS HAUTE BOEME - U.S. DE BOUEX - A.S. BRIE - F.C. BRIGUEUIL - U.S. BRILLAC - CHABANAIS F. C - F. C. SUD CHARENTE - U.S. CHAMPAGNE MOUTON - ET.S. CHAMPNIERS - U.S. CHANTILLAC - U.S. CHASSENEUIL - LA CAGOUILLE SPORTIVE DE CHASSORS - S.L. DE CHATEAUBERNARD - U. AM. COGNAC FOOTBALL - U.S. CHATEAUNEUF - A.S. CHAZELLES - F.C. HAUTE CHARENTE - A.S. CLAIX - CLUB FOOTBALL CROUIN - A.S. CONDEON REIGNAC - F.C. DU CONFOLENTAIS - OLYMPIQUE FOOTBALL COURBILLAC - ASPTT DIRAC FOOT - U.S. ETAGNAC - ET.S. FLEAC - F.C. FONTAFIE - FOOTBALL CLUB FONTENILLE - J.S. GARAT-SERS-VOUZAN - F.C. GENAC-MARCILLAC-GOURVILLE - L.ASSOCIES GENTE - AM.LAIQ. GUIMPS - JARNAC S. - ASSOCIATION SPORTIVE VARS - E S JAVREZAC - F.C. CHARENTAIS ISLE D'ESPAGNAC - C.O. LA COURONNE - LA ROCHE-RIVIERES FOOTBALL CLUB TARDOIRE - U.S. LESSAC - ET.S. LINARS - AM.S. DES BORDERIES DE LOUZAC - CROISSANT D'OR LUXE - ATHLETICO DE BELLEVIGNE - COQS ROUGES MANSLE - ENTENTE FOOT 16 - AM.S. MERPINS - AM.S. DE MONS - U.S.AM. MONTBRON - E.S. MONTIGNAC - AM.J. MONTMOREAU - ET.S. MORNAC - A. S. MOSNAC - S.C. MOUTHIERES - J.S. DES TROIS VALLEES - ENT.S. NERCILLAC REPARSAC - F.C. NERSAC - ET.S. PRANZAC - AM.S. PUYMOYEN - F.C. DE ROUILLAC - F.C. ROULLET - F. C. CHARENTE LIMOUSINE - O. FC. DE RUELLE - ST. RUFFEC - A.S. DE SALLES D'ANGLES - A.S.C. SAULGOND - JEUNESSE SPORTIVE GRANDE CHAMPAGNE - J.S. SIREUIL - AM.S. SOYAUX - ANGOULEME CHARENTE F.C - A.S.J. SOYAUX-CHARENTE - F. C. DE ST AMANT DE BOIXE - C.S. ST ANGEAU - A.S. ST AULAIS CHALLIGNAC - ANIMATION L. ST BRICE - S.C. DE SAINT CLAUD - F.C ST CYBARDEAUX - F.C. SAINT FRAIGNE - F.C. ST GERMAIN MONTBRON - F.C. SAINT MAURICE MANOT - C.A. ST MEME LES CARRIERES - C.S. ST MICHEL S/CHARENTE - ENT. ST SEVERIN PALLUAUD - U.AM. ST SULPICE DE COGNAC -

AM.S. ST YRIEIX - A.C. DE GOND PONTOUVRE - U.S. TAPONNAT - U.S.A. VERDILLE - ET.  
F.C. VILLEFAGNAN - A.S.F.C. VINDELLE - AM.S. VOEUIL ET GIGET.

## Club absent (0)

Les décisions prises en Assemblées Générales sont susceptibles de recours :

- Par un membre de l'association,
- Devant un tribunal judiciaire du lieu du siège de l'association,
- Dans un délai de cinq ans à compter de la date de la délibération.

## Contexte :

- L'assemblée générale financière (ordinaire) a été organisée de manière dématérialisée comme prévu dans les statuts du District (art.12.5.1).
- L'organisation du vote a été confiée à la société OOPN, 4 rue de la Croix-Faubin - 75011 Paris.

## Nombre de votants :

- 108 clubs étaient inscrits, représentant 570 voix,
- 108 clubs ont participé au vote représentant 570 voix,
- **Le Président de la commission Surveillance des opérations électorales confirme que le quorum est donc atteint** pour l'assemblée générale financière (AG ordinaire).

## Votes :

La société OOPN a transmis officiellement les résultats des différents votes au District de football de la Charente le jeudi 14 décembre à 13H02.

## Assemblée générale financière (AG ordinaire) :

- L'assemblée générale financière (AG ordinaire) du District de football de la Charente s'est tenue du mardi 12 décembre 2023 à 12H00 au jeudi 14 décembre 2023 à 12H00.
- Participation : 108 clubs sur 108, soit 100% des clubs, représentant 570 voix sur 570, soit 100%.

# GOVERNANCE

AG FINANCIÈRE DÉMATÉRIALISÉE (DU 12 AU 14 DÉCEMBRE 2023)  
PROCÈS VERBAL (2022/2023)

PAGE 3/4

Résultats des votes validés par la commission Surveillance des opérations électorales :

VOTE N° 1					
L'assemblée générale approuve-t-elle les comptes sociaux au 30 juin 2023 arrêtés selon les normes en vigueur et validés par le contrôleur aux comptes ?					
N° du vote	Intitulé du vote	Bulletins Val. Exprimés	Voix Val. Exprimées	Bulletins Présents	Voix Présentes
1	VOTE N° 1	97	519	108	570
Voix Oui	Voix Non	Voix Abstention	Pourcentage Oui	Pourcentage Non	Pourcentage Abstention
494	25	51	95,18%	4,82%	N/A

**Les comptes sociaux au 30 juin 2023 sont approuvés**

VOTE N° 2					
Nous vous proposons d'inscrire le déficit au compte Fonds associatif, l'assemblée générale approuve-t-elle cette proposition ?					
N° du vote	Intitulé du vote	Bulletins Val. Exprimés	Voix Val. Exprimées	Bulletins Présents	Voix Présentes
2	VOTE N° 2	80	427	108	570
Voix Oui	Voix Non	Voix Abstention	Pourcentage Oui	Pourcentage Non	Pourcentage Abstention
382	45	126	89,46%	10,54%	N/A

**L'inscription du déficit au compte « Fonds associatif » est approuvée**

VOTE N° 3					
L'assemblée générale approuve-t-elle le budget prévisionnel 2023/2024 ?					
N° du vote	Intitulé du vote	Bulletins Val. Exprimés	Voix Val. Exprimées	Bulletins Présents	Voix Présentes
3	VOTE N° 3	94	504	108	570
Voix Oui	Voix Non	Voix Abstention	Pourcentage Oui	Pourcentage Non	Pourcentage Abstention
475	29	66	94,25%	5,75%	N/A

**Le budget prévisionnel 2023/2024 est approuvé**

## Conclusion de Gilles Rouffignat, Président du District de football de la Charente.

Mesdames les Présidentes,  
Messieurs les Présidents,

La participation aux votes pour notre assemblée générale financière me procure plusieurs satisfactions :

- **TOUS les clubs sans exception** se sont prononcés,
- **AUCUN club ne sera pénalisé** financièrement pour absence de vote,
- **Les bons résultats** obtenus (cf page 3).

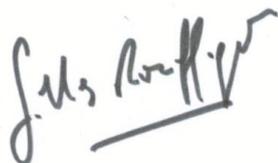
Ce type d'AG (en distanciel) répond à **notre engagement** pris en AG à Ruffec le 23/09/2022 **de ne vous faire déplacer qu'une fois par saison**. Cela a été le cas le 30/06/2023 pour notre AG de fin de saison.

Il présente comme **avantage majeur la simplicité**. En revanche il **ne favorise pas le débat démocratique, la confrontation d'idées et tout simplement les échanges**. C'est la raison pour laquelle nous n'y ferons recours que pour les assemblées financières que **nous avons précédées de visio conférences** pour échanger avec vous et répondre à vos questions.

De fait, **pour les AG de fin de saison et à fortiori celle du 28 juin 2024 qui sera électorale, nous reviendrons à un format traditionnel en présentiel**.

Avec tous nos **remerciements pour votre participation et la confiance** que vous nous témoignez.

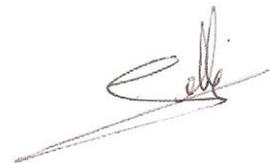
Le Président  
Gilles Rouffignat



Le trésorier général  
David Ferrand



Le Secrétaire Général  
Jean-François Selle



Le Président de la commission surveillance des opérations électorales  
Philippe Michelet

